

Appel à Expression d'Intérêt

IDENTIFICATION DES INITIATIVES DE CLUSTERS

1. LE CONTEXTE DES FILIERES AU CONGO

Le développement du Congo s'appuie sur des filières économiques reconnues, généralement localisées sur certains territoires et bassins économiques, à l'image de la filière pétrole et services associés autour de Pointe Noire, la filière bois dans la zone de Ouessou, la filière sucre dans la zone de Nkayi, etc.

Parallèlement, se révèlent des filières importantes en devenir (notamment les filières « matériaux de construction », « TIC », « service » ou encore « agro-industrie »). Celles-ci peuvent s'avérer être de véritables gisements économiques stratégiques, qu'il convient de structurer, notamment en privilégiant les actions de mise en réseau territoriale et les démarches collectives inter-entreprises dans le cadre de clusters.

Un cluster est un groupe d'entreprises (et éventuellement d'institutions) d'une même filière, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires. Ces groupements permettent à des entreprises de travailler ensemble pour leur développement et la résolution de leurs défis communs. Au-delà d'un travail en équipe, les clusters sont une réelle opportunité pour développer les activités et donc créer des emplois. Dans cette optique, le PRCCE II encourage la création et le développement de clusters qui permettront les regroupements d'entreprises et la mutualisation des moyens et des compétences.

L'approche cluster

En tant qu'entrepreneur, vous souhaitez développer votre idée, vendre plus, mettre au point un produit plus performant qui réponde à la demande, faire entendre vos besoins à l'administration publique, travailler avec les grandes entreprises, exporter, ... Mais vos ressources sont limitées (information, temps, moyens financiers, moyens humains etc.). Vous constatez que d'autres entrepreneurs ont la même problématique ! Et pourquoi ne pas mutualiser vos efforts et vos ressources et vous voir non comme des concurrents, mais comme des partenaires, afin de :

- Conquérir des marchés plus vastes, plus loin;
- Avoir de nouvelles idées;
- Avoir plus de visibilité;
- Avoir plus de poids dans les négociations et revendications;
- Développer des produits plus performants;
- Augmenter son chiffre d'affaire;
- Augmenter la compétitivité de votre modèle;
- Etc.

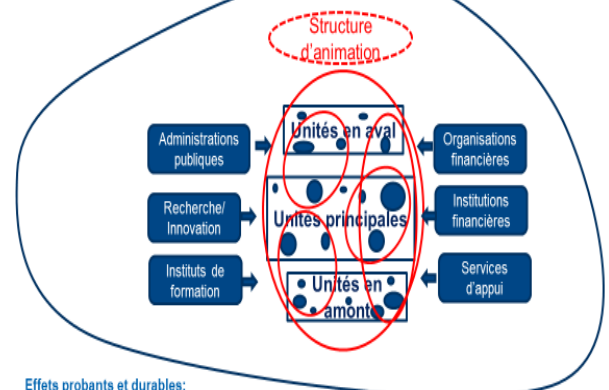


PRCCE II

Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II



L'approche « cluster »



Effets probants et durables:

- Création d'emploi
- Augmentation du chiffre d'affaires
- Augmentation des exportations
- Mobilisation des investisseurs

De tels clusters se développent au Congo dans divers secteurs, tel que l'aviculture, la cosmétique, la valorisation des déchets, la sous-traitance pétrolière, les Bâtiments et Travaux publics, ou encore l'agropastorale.

L'enjeu est de structurer, moderniser et développer les filières à fort potentiel en terme, notamment, de création d'emploi et de participation importante des MPME à la croissance économique. La structuration des filières, l'organisation des interprofessions et la montée en puissance d'un véritable système productif local est le préalable pour le développement endogène, la création de valeur ajoutée, l'emploi et l'export à moyen – long terme.



Union européenne



République du Congo

PRCCE II

Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II

2. OBJECTIFS ET NATURE DE L'APPEL A EXPRESSION D'INTERET

Le présent Appel à Expression d'Intérêt vise de manière générale à développer une cartographie des initiatives existantes en République du Congo de regroupement d'entreprises permettant à des entreprises de travailler ensemble pour leur développement.

Sur la base de cette cartographie, le PRCCE II sera en mesure de calibrer l'accompagnement qu'il pourrait apporter à ces initiatives.

Ces clusters, de toutes filières, de toutes tailles, déjà formés ou en cours, formalisés ou non, devraient porter des projets collectifs permettant notamment¹ (i) d'améliorer la compétitivité et la performance de leurs membres, (ii) structurer des filières, (iii) de fédérer les acteurs concernés, (iv) de générer une dynamique collaborative sur les thématiques à enjeux, (v) de consolider la production nationale, (vi) de faciliter la commercialisation et l'exportation.

Les clusters peuvent opérer à tout endroit du territoire congolais.

3. COMMENT PARTICIPER

Tout cluster ou projet de cluster intéressé doit remplir le formulaire de réponse ci-joint, par le biais d'un représentant désigné. S'il le souhaite, le cluster peut y joindre tout document qu'il jugerait approprié.

Les clusters qui souhaiteraient plus d'information peuvent transmettre leurs interrogations par courriel à l'adresse prcce2@ibf.be.

Le formulaire de réponse rempli peut être envoyé par email à l'adresse prcce2@ibf.be ou déposé physiquement au PRCCE II sis à la Direction générale des PME.

Les éventuels frais engagés pour participer au présent appel à expression d'intérêt ne donnent droit à aucune indemnité.



¹ Liste non exclusive